

Séance du 24 janvier 2022

Parc de la Dodaine

Les conseillers André FLAHAUT et Louison RENAULT (PluS) ont interpellé le Collège à propos des zones du Parc de la Dodaine. Le Bourgmestre Pierre HUART a présenté les plans pour illustrer la délimitation de la zone classée. L'Echevin des Sports Germain DALNE a ensuite listé les régimes applicables aux différentes zones du parc (emphytéoses de la Ville au profit de clubs sportifs ou de la RCA des Sports et une emphytéose du CPAS pour la Ville). Un tableau synthétique sera prochainement réalisé.

Sécurité au centre-ville

Certains comportements posent encore problème tant aux commerçants qu'aux badauds, a déploré Louison RENAULT. Le Bourgmestre Pierre HUART a qualifié la question d'anxiogène et s'est montré surpris compte tenu des données (en termes de faits) de la zone de police. Le point sera développé au prochain Conseil de Police.

Carnaval

Aux questions de Louison RENAULT et de Bernard DE RO (cdH), l'Echevin Benoît GIROUL a expliqué que l'organisation de l'événement aux dates habituelles n'est pas faisable au vu des conditions sanitaires. Un Comité consultatif du Folklore a été créé par l'échevinat du folklore avec l'asbl Nivelles en Fêtes pour examiner e.a. la mise sur pied d'un événement alternatif.

Réservation de la voirie communale

Véronique VANDEGOOR (DéFI) et Louison RENAULT (PluS) ont demandé des explications quant aux tarifs. L'Echevin des Finances Germain DALNE a exposé les motifs du règlement-redevance, comprenant tant les frais de gestion et du logiciel spécifique que la pose et le retrait des panneaux par le service Travaux.

Projet Willambroux

Bernard DE RO et Louison RENAULT ont voulu connaître les intentions de la Ville suite à la réunion d'information au public du 16 décembre. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé les lignes du PST selon lesquelles il s'agit de préserver la couronne verte de Nivelles et de continuer le développement des zones déjà urbanisées et d'assainir certains sites. Le projet immobilier, à ce stade, s'intègre bien dans cette vision, a-t-il conclu.

Ancienne gare SNCB

Suite à l'abandon du projet de rachat par la Ville, le Bourgmestre Pierre HUART a répondu à Bernard DE RO que le Collège communal a fait ce choix budgétaire au vu des dossiers à traiter en priorité.

Agoraspace Maillebotte

A la question d'Evelyn VANPEE (cdH), l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a expliqué que si les travaux paraissent terminés, certains jeux doivent être remplacés parce que non conformes. Vu les retards engendrés par la crise sanitaire, il n'est pas possible de donner un délai pour l'ouverture des lieux au public. Rappel est fait que l'endroit est interdit au public et qu'en cas d'intrusion, c'est sous la responsabilité des auteurs.

Eglise Saint-Sépulcre

A Gaëtan THIBAUT (PluS), l'Echevin Germain DALNE a expliqué qu'une procédure de désacralisation des lieux est en cours, la construction d'une nouvelle chapelle étant prévue au quartier du Petit Baulers.

Terres agricoles à Baulers

Evelyne VANPEE a évoqué le changement d'affectation au plan de secteur de terres agricoles à Baulers en ZACC. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé l'un des objectifs de la Déclaration de Politique générale : « Renforcer et protéger la couronne verte en gelant l'urbanisation des zones d'aménagement communal concerté (ZACC) ».

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.

@titre : Prochain Conseil communal

Lundi 21 février à 20h - modalités de la séance publique sur www.nivelles.be, conformément aux dernières mesures sanitaires.